



Dépot de bilan d'une sarl sans activité depuis 4 ans

Par **mido54**, le **16/07/2013** à **13:12**

est-il possible de faire un dépôt de bilan d'une sarl sans activité depuis 4 ans, n'ayant plus d'actif et dont le compte bancaire a été clos par la banque?

Par **dmeyer**, le **20/07/2013** à **07:07**

Cher Monsieur,

En effet, cela est possible. Toutefois, la date de cessation des paiements sera nécessairement antérieure à 45 jours et en fonction du montant du passif, une action pourra être engagée contre le dirigeant par le liquidateur judiciaire si ce dernier l'estime nécessaire.

A votre disposition pour en discuter,

DM
0672700957

Par **beyer1946**, le **12/09/2013** à **13:35**

Afin d'éviter les frais de dissolution et de radiation du rcs, beaucoup d'entrepreneurs prennent le parti de mettre la société en sommeil en espérant que la dissolution se fasse automatiquement.

<http://conseil-juridique-bordeaux.fr/>